

CONTRAT D'ENGAGEMENT TRUITE 2026

Entre les soussigné.es :

EARL Pisciculture de la Courbière représentée par Mathilde Chodorowski - demeurant à : route Saurat 09400 Surba - 06 83 82 48 73 - pisciculturecourbiere@wanadoo.fr

ci-après dénommé.e l'**éleveuse**

Et :demeurant.....

.....Tél.....Mail :

ci-après dénommé.e le **consommateur.trice**

« En adhérant à ce contrat, nous préachetons une production, manifestons notre solidarité envers des producteurs engagés dans une démarche durable et contribuons à faire vivre des exploitations respectueuses de l'environnement ».

1- OBJET DU CONTRAT:

Le présent contrat a pour objet l'approvisionnement du/de la **consommateur.trice** par l'**éleveuse** de truites que le-la **consommateur.trice** s'engage à acheter **à forfait** pour toute la durée de la saison d'élevage selon un calendrier de livraisons régulières. Une liste précisant les qualités, natures et quantités des produits composant le panier doit être annexée au contrat et en faire partie intégrante. Cependant l'**éleveuse** se réserve le droit de modifier sa production en fonction des aléas. La saison se terminera en octobre 2026.

2 - DEFINITION DU PANIER:

Voir au verso. Celui-ci doit être rempli, signé et donné avec le contrat. Les parties sont solidaires des aléas de production tant quantitatifs que qualitatifs (maladies, intempéries, etc.). En conséquence, elles déclarent expressément accepter ces aléas sans pouvoir former aucune réclamation dans l'hypothèse où la valeur d'une distribution ou de l'ensemble des distributions réalisées en exécution du contrat serait supérieure ou inférieure au prix forfaitaire.

3 - MODE DE PRODUCTION:

L'**éleveuse** s'engage à élever ses truites, objet du présent contrat, sans produit chimique de synthèse et sans O.G.M., dans le strict respect des règles et des normes sanitaires et vétérinaires de production, de conservation et de distribution applicables à sa profession. Elle s'oblige, notamment, à assurer la complète traçabilité des produits qu'elle livrera, à assurer leur parfaite conservation jusqu'à leur livraison au-la **consommateur.trice**. Elle s'interdit de livrer des produits qui auraient été congelés sauf à en aviser le-la **consommateur.trice** et à garantir le respect de la chaîne du froid.

4 - ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS :

En exécution du présent contrat, l'**éleveuse** procédera à **7 livraisons** pour l'année 2026 aux dates précisées en annexe. Les distributions des paniers auront lieu le jeudi de 18h00 à 19h00 place Milliane à Pamiers. Toutefois, ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Si le-la **consommateur.trice** est dans l'impossibilité de se présenter à une ou plusieurs distributions, il fera son affaire de faire retirer le panier en ses lieux et place par une personne de son choix. Tout panier non récupéré à la fin du créneau horaire ne pourra être ni échangé ni remboursé.

5 - PRIX

Le prix du panier est déterminé selon les produits choisis pour le présent contrat.

Soit la somme de euros pour l'année.

Il est expressément convenu que les prix ne seront pas susceptibles d'être révisés ou modifiés pour quelque cause que ce soit. Et que ce prix a été déterminé exclusivement en fonction des coûts de production et besoins de l'éleveuse.

Le paiement du prix interviendra par chèques datés du jour de leur émission et libellés à l'ordre de **EARL Pisciculture de la Courbière** que le-la **consommateur.trice** adressera à l'**éleveuse** à la signature du présent contrat selon les modalités suivantes :

- En une seule fois, soit **1** chèque de euros
- En 7 fois sans frais ni intérêts, soit **7** chèques de euros

Dans le 2ème cas, l'**éleveuse** présentera le premier chèque à l'encaissement à réception, les autres étant remis à l'encaissement le 1er jour du mois et de manière régulière sur l'année en début des mois impairs. En tout état de cause, aucun versement, même partiel, ne peut être exigé du consommateur avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 121-25 du Code de la Consommation.

6 - FACULTE DE RENONCIATION - RESILIATION DU CONTAT

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la signature du présent contrat, le-la **consommateur.trice** a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. La renonciation, adressée à l'**éleveuse**, peut être notifiée au moyen du formulaire détachable joint au présent contrat ou sur papier libre.

Fait à : Pamiers, le

En deux exemplaires originaux.

L'**éleveuse**

Le-la **consommateur.trice**

Liste des produits proposés par l'éleveuse au consommateur en 2026

	Prix	Quantité par colis	Montant pour 1 colis en €	Nombre de livraisons	Montant pour l'année en €
Truites arc-en-ciel Lot de 2	8,00 € la portion de 500g environ			7	
Truites fario Lot de 2	7,20 € la portion de 400g environ			7	
Truite saumonée	6,75 € le filet de 270g environ			7	
Truite fumée tran- chée	8,00 € la plaque de 120g			7	
TOTAL ANNUEL POUR LES 7 LIVRAISONS					

Les conditions à prendre ne compte :

- les poids ne seront pas fixes, l'éleveuse essaie au mieux de se rapprocher du poids annoncé. Parfois cela pourra être un peu moins et parfois un peu plus pour compenser. Il n'y a que la truite fumée qui est calibrée en 120g.
- l'éleveuse essaie d'avoir de la truite fumée 1 fois par mois. Quand ce n'est pas le cas, elle met les plaques manquantes sur la livraison du mois suivant.

Les livraisons auront lieu le **dernier jeudi de chaque mois** soient les **23 avril, 28 mai, 26 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre et 22 octobre 2026.**

Vous pouvez payer en 1 ou 7 fois.

Si vous choisissez le règlement en 7 chèques, vous divisez le montant TOTAL ANNUEL des livraisons apparaissant en bas du tableau.

Les chèques sont à libeller à **EARL Pisciculture de la Courbière**

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous :

ANNULATION DU CONTRAT D'ENGAGEMENT

CONDITIONS :

Compléter et signer ce formulaire
L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception à l'ELEVEUSE.

L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande (ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant)

Je soussigné, déclare annuler le contrat d'engagement produits laitiers daté du/...../..... d'un montant total de :€

Nom de l'acheteur :

Adresse de l'acheteur :

Fait à Pamiers le.....

Signature de l'acheteur